



**FÉDÉRATION SPORTIVE
DE
FORCE ATHLÉTIQUE**

Force, Respect et Equité

Protocole sanitaire Covid-19 Compétitions de Force Athlétique

Document du 15/11/2020

Protocole Sanitaire Covid-19 pour les 1/4 de Finale, 1/2 Finale et Finales Fédérales FSFA , sous réserve des dispositions particulières mises en place par la municipalité du Club organisateur.

En avant-propos

La santé et la sécurité de tous les participants aux évènements sportifs de la FSFA (sportifs, bénévoles, officiels, spectateurs) sont notre priorité.

Il est donc important pour tous, de respecter le Protocole Sanitaire afin que les compétitions puissent se dérouler dans les meilleures conditions.

D'avance, un grand merci aux organisateurs pour leur engagement.

RÈGLES GÉNÉRALES

1. Pour le compétiteur, pendant le déroulement de son plateau (échauffement, déplacement entre le plateau d'échauffement et le plateau de compétition, passage sur le plateau de compétition), le port du masque n'est pas obligatoire.
2. Pour tous les autres (non compétiteurs) : distanciation et port du masque obligatoire (voir précisions ci-dessous).
3. Chaque club présent identifiera un référent COVID.

ARRIVÉE SUR LE SITE DE COMPÉTITION

Prise de température de toutes les personnes présentes.

Emargement sur les feuilles de présences + coordonnées des personnes.

Masque obligatoire pour toute personne de 6 ans et plus.

Prévoir du gel hydro alcoolique à la disposition des arrivants.

Désinfection des mains obligatoire pour pénétrer dans la salle.

Club MHM – Montbéliard Haltérophilie Musculation

Registre des entrées

¶ Les informations portées dans ce registre font l'objet d'un traitement destiné à retrouver les personnes présentes dans la Salle de Sport à Victor HUGO en cas d'acte de malveillance, d'incendie ou d'épidémie. Les destinataires de ces données sont le Club MHM « Montbéliard Hébercophie Musculation » et les services annexes comme la Mairie de Montbéliard et le service des Sports Animations de Montbéliard. Les données vous concernant sont conservées 2 mois à partir de la clôture de ce document. Vous bénéficierez d'un droit d'accès.

Etablissement : *Salle Musculation « Victor Hugo » à Montbéliard*

Une fois complétée, archivé ces documents durant 2 mois

Identification : Registre des entrées	lien avec processus ou procédure : Processus « Maîtriser les risques et assurer le contrôle interne »	Date de création : 01/09/2020	Page 1 sur 1
Validation par : Claude HELLEC	Verifié par : Marie José MARCHE	Approuvé par : Marie José MARCHE	Publié par : Claude HELLEC
Date de validation : 01/09/2020	Date de vérification : 01/09/2020	Date d'approbation : 01/09/2020	Date de publication : 01/09/2020

À L'INTÉRIEUR DU SITE DE COMPÉTITION

Port du masque obligatoire pour toute personne de 6 ans et plus et distanciation physique d'au moins 1 mètre.

VESTIAIRES

Distanciation physique d'au moins 1 mètre entre les personnes et port du masque.

Accès uniquement aux compétiteurs.

Accès simultané d'une équipe de 5 individuels au maximum.

Prévoir des rotations pour l'accès aux vestiaires.

Aération régulière des vestiaires, et après utilisation.

L'accès aux douches non autorisé (à voir suivant les r

2. **Access and download your data files (a few sentences/observations between 20-50 participants).**

PESÉE

Désinfection des mains obligatoire à l'entrée de l'espace de pesée.

Port du masque à l'intérieur de l'espace de pesée pour tous.

Utilisation de bascules électroniques (et non pas de curseurs).

2 arbitres maximum (l'un pèse, l'autre saisi).

1 coach + 1 athlète maximum.

Désinfection de la balance après chaque pesée.

ÉCHAUFFEMENT

Le port du masque n'est pas obligatoire pour l'athlète. Distanciation de 2 mètres entre chaque compétiteur.

L'athlète devra remettre son masque dès sa compétition terminée.

« Possibilité de s'échauffer à plusieurs athlètes sur la même barre, à condition de désinfecter la barre à chaque passage et chaque athlète charge un seul côté de la barre, magnésie personnelle ».

1 coach par athlète autorisé en salle d'échauffement.

Masque obligatoire pour le coach.

L'athlète charge sa barre.

Désinfection du matériel par les athlètes à la fin de leur plateau : barres, poids, chaise de récupération.

Il est recommandé d'instaurer un sens de circulation en zone d'échauffement, en fonction de la configuration des lieux.

Pour les changements de barre, les règles de distanciation physique s'appliquent. Un seul coach gère les changements de barre vers le bureau du secrétariat.

ZONE DE COMPÉTITION

Pour le Jury, les Arbitres, Chargeurs ainsi que la table du secrétariat : distanciation d'un mètre et masque obligatoire.

JURY

Respecter la règle de distanciation d'un mètre.

Port du masque obligatoire.

Pas d'échange de Feuilles.

Chacun son propre stylo.

Désinfection régulier de leur place.

ARBITRES

Respecter la règle de distanciation d'un mètre.

Port du masque obligatoire (**sauf le chef de plateau**).

Désinfection du matériel à chaque rotation.

CHARGEURS

Respecter la règle de distanciation d'un mètre.

Port du masque obligatoire.

Un, voir deux chargeur(s) suivant les charges par côté + **une personne dédiée uniquement pour désinfecter la barre entre chaque passage**.

Au couché, une personne pour aider à sortir la barre + **une personne dédiée uniquement pour désinfecter la barre entre chaque passage**.

L'athlète ne touche pas les poids (désinfection le cas échéant) .

COMPETITEURS

Respecter la règle de distanciation d'un mètre

L'entrée sur le plateau se fera d'un côté et la sortie de l'autre côté

Une zone sera délimitée avec un nombre de chaises prévu pour l'attente des compétiteurs

Pas de magnésie en commun (utiliser une magnésie personnelle)

Seul le coach sera autorisé à entrer dans la zone (avec un masque)

CONTROLE ANTI-DOPAGE

Port du masque obligatoire.

Pièce aérée après chaque contrôle.

Gel à disposition.

REMISE DES RECOMPENSES

Respecter lors de la remise des Prix, la distanciation d'un mètre.

Port du masque obligatoire pour la remise des récompenses et sur le podium.

Les récompenses seront sur une table avec les diplômes et l'Athlète prendra lui-même celle-ci lors de l'appelle de son nom.

Pas de poignée de main.

Pas de photo de groupe juste celle du compétiteur.

ZONE PUBLIC / SPECTATEURS

Accueil du public debout :

En corrélation avec les mesures locales en vigueur pour les lieux clos recevant du public (municipalité, préfecture).

Port du masque et distanciation physique de 1 mètre, gestion du flux de personnes, respect des gestes barrières, information et communication auprès du public des mesures préventives (gestes barrières).

Places assises :

Le port du masque obligatoire.

Observer une distance minimale d'un siège entre chaque personne ou groupe de 10 personnes maximum qui sont venues ensemble.

ZONE BUVETTE

Les buvettes sont autorisées dans le strict respect du protocole sanitaire des Hôtels – cafés – restaurants.

Le port du masque obligatoire.

Sens de circulation obligatoire.

Pas de stationnement de personnes devant la buvette.

Obligation de demande d'ouverture d'un débit de boissons temporaire au maire de la commune au moins 15 jours avant.

Points complémentaires

Toutefois, certaines situations propres aux pratiques handisport, notamment pour les sportifs non autonomes ou partiellement autonomes, ne permettent pas le respect de la règle de distanciation interpersonnelle de 2m, dans le cadre de leur activité physique. C'est pourquoi, la FSFA recommande à ce stade, selon les préconisations du Ministère des Sports, de respecter certaines spécifications sanitaires particulières. Elles concernent les activités nécessitant la présence d'une assistance ou aide technique, d'un guide ou d'un pilote aux côtés du pratiquant lors des compétitions, à une distance inférieure à 2m, de façon ponctuelle ou prolongée. Il appartient à chacun de faire preuve de responsabilité individuelle dans l'application stricte des règles sanitaires.

ENCADRANT SPORTIF, AIDANT TECHNIQUE, GUIDE ET PILOTE SPORTIF : présence des aidants matériels, auprès de sportifs non autonomes possible (aide au déplacement de l'athlète, aide sur le plateau) masques pour l'aidant et le sportif. L'aidant limite les temps de contact et procède au nettoyage systématique du matériel utilisé par lui-même et le sportif.

La dérogation au port du masque reste possible pour les personnes dont le handicap le rend difficilement supportable, sous deux conditions :

- > il sera nécessaire pour les personnes de se munir d'un certificat médical justifiant de son handicap et de cette impossibilité de porter le masque ;
- > la personne en situation de handicap sera également tenue de prendre toutes les précautions sanitaires possibles (port, si possible, d'une visière, respect des autres gestes barrières, à savoir rester à plus d'un mètre de l'autre, ne pas toucher son visage et les yeux, se laver très souvent les mains, saluer sans toucher les personnes, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir en papier et le jeter...).

QUELLES OBLIGATIONS DE DÉCLARATION ?

Déclaration obligatoire en Préfecture – Sous-Préfecture.

DÉPLACEMENT COLLECTIF DES SPORTIFS POUR SE RENDRE SUR UNE COMPÉTITION

Question :

Quelles règles s'appliquent lorsque les athlètes se rendent ensemble à une compétition ?

Réponse :

Les règles de distanciation physique doivent s'appliquer au transport, notamment ceux utilisés pour amener les sportifs vers la salle.

Le véhicule utilisé doit faire l'objet, avant et après son utilisation d'un nettoyage et d'une désinfection dans les mêmes conditions que celles applicables aux locaux.

Le chauffeur doit maintenir les distances de sécurité avec les passagers et porter un masque grand public sauf s'il est séparé par une paroi.

Les personnes âgées de 6 ans et plus doivent porter un masque, y compris dans les bus collectifs ou les voitures individuelles.

Une feuille d'émargement (coachs, athlètes, arbitres, accompagnants) sera tenue et adressée au référent COVID du club *.

(*) : Les fichiers doivent être détruits 3 semaines après chaque évènement, conformément à la législation en vigueur

Club MHM – Montbéliard Haltérophilie Musculation

Registre des entrées

Les informations portées dans ce registre font l'objet d'un traitement destiné à retrouver les personnes présentes dans la Salle de Sport à Victor HUGO en cas d'acte de malveillance, d'incendie ou d'épidémie. Les destinataires de ces données sont le Club MHM « Montbéliard Haltérophilie Musculation » et les services annexes comme la Mairie de Montbéliard et le service des Sports Animations de Montbéliard. Les données vous concernant sont conservées 2 mois à partir de la rédaction de ce document. Vous bénéficierez d'un droit d'accès.

Établissement : *Salle Musculation « Victor Hugo » à Monthéliard*

Une fois complétée, archivé ces documents durant 2 mois

Identification : <u>Registre des entrées</u>	Liens avec processus ou procédure : <u>Processus « Maîtriser les risques et assurer le contrôle interne »</u>	Date de l'édition : <u>Claude HELLEC</u> 01/09/2020	Version : <u>G1</u>	Page 1 sur 1
Validation par : <u>Claude HELLEC</u> Date de validation : <u>01/09/2020</u>	Vérifié par : <u>Marie José MARCHE</u> Date de vérification : <u>01/09/2020</u>	Approuvé par : <u>Marie José MARCHE</u> Date de vérification : <u>01/09/2020</u>		Publié par : <u>Claude HELLEC</u> Date de publication : <u>01/09/2020</u>

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas
être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

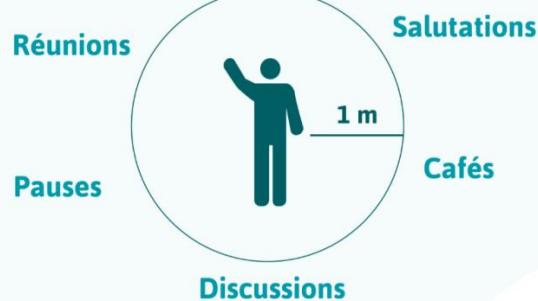
LA PAUSE S'IMPOSE ?

Le masque aussi !



Le virus ne prend pas de pause... appliquons toujours les gestes barrières !

NE BAISSEZ PAS LA GARDE...
Gardez vos distances !



Le virus est toujours là...
Appliquons toujours les gestes barrières !

**Mieux vaut manger seul.e
que mal accompagné.e**

Le virus ne
prend pas de
pause...

Appliquons
toujours les
gestes
barrières !

